

Renseignements généraux

Le français à l'école :

Le français à l'école est la langue de communication à l'école. Soyons fiers de notre langue, respectons-la et tentons de la parler le mieux possible.

Cour d'école :

La cour d'école est réservée aux enfants et aux enseignants qui surveillent. Pour la sécurité et le bien-être des enfants, et étant donné l'espace restreint, nous vous demandons de ne pas demeurer dans la cour lorsque vous venez reconduire ou chercher vos enfants.

Absences :

Les parents sont priés de communiquer, le plus tôt possible, au secrétariat au **(514) 596-5730** afin de signaler l'absence de leur enfant. Lors d'une absence pour un voyage, l'école ne se porte pas responsable du retard accumulé par l'enfant. La présence de votre enfant est requise à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Lors des examens de fin d'année, une absence non motivée (voyage ou oubli, entraînera la note de zéro pour l'examen manqué.

Retards :

Les retards ne sont pas tolérés à l'école. Toutefois, lors d'un retard **motivé** (rendez-vous médical, dentiste, pédiatre, etc.), votre enfant doit se présenter à l'entrée principale avec **un billet signé** du professionnel avec lequel il avait rendez-vous.

Départ hâtif :

Lorsque l'enfant doit quitter l'école avant l'heure habituelle, il doit présenter à son ou sa titulaire, un billet signé par les parents indiquant l'heure de son départ. Il vous attendra alors à l'heure prévue, au secrétariat. De plus, aucun enfant ne pourra quitter l'école sans être accompagné d'un adulte venu le chercher au secrétariat avec l'autorisation signée des parents.

Fermeture de l'école :

Lorsque **les autorités de la CSDM ferment les écoles pour tempête**, tous les postes de radio vous avisent à partir de 6 h 30 le matin. L'annonce des fermetures est également affichée sur le site Web de la CSDM à l'adresse suivante : <http://www.csdm.qc.ca> ainsi que sur le message d'accueil de l'école au 514 596-5730. En cas d'imprévu, nous vous suggérons également de toujours prévoir un endroit sûr où votre enfant pourra se rendre. Toutefois, soyez assurés que l'école ne renverra aucun enfant avant les heures habituelles si les parents n'ont pas été rejoints.

Visite à l'école : Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, nous vous recommandons de prendre rendez-vous à l'aide d'un message dans l'agenda, à moins d'une urgence. Vous comprendrez qu'ayant la charge d'une classe, un membre du personnel enseignant ne peut être disponible en tout temps. De plus, tous les visiteurs circulant dans l'école doivent d'abord se présenter au secrétariat de l'école afin de recevoir un permis de circuler.

Info CSDM : La ligne téléphonique pour les parents est disponible à la CSDM. Vous pouvez les joindre au 514-596-CSDM (2736). Vous pouvez aussi vous renseigner sur le site [csdm.ca](http://www.alloprof.qc.ca).

